

GRAMMAIRE

G 1

La phrase

- Une phrase commence par une majuscule et se termine par un point (. / ? / ! / ...).
- Une phrase est une suite de mots qui a un sens (elle doit vouloir dire quelque chose).

<i>Ce sont des phrases.</i>	<i>Ce ne sont pas des phrases.</i>
<i>La forêt respire et produit de l'oxygène.</i>	<i>De l'oxygène produit respire et la forêt.</i> → <i>Cela ne veut rien dire.</i>
<i>Etes-vous certains d'avoir bien compris ?</i>	<i>êtes-vous certains d'avoir bien compris.</i> → <i>Il manque la majuscule.</i>
<i>Magnifique victoire de l'équipe de France !</i>	<i>Magnifique victoire de l'équipe de France</i> → <i>Il manque un point.</i>

- Dans une phrase, à l'écrit comme à l'oral, l'ordre des mots est très important pour se faire comprendre. Si l'on change l'ordre des mots, on peut changer complètement le sens de la phrase.

Ex : Le seigneur du château est grand. ⇨ Le château du seigneur est grand.

- Parfois, on peut déplacer des mots sans changer le sens de la phrase.

Ex :

Nous sommes allés à la patinoire dimanche. ⇨ Dimanche, nous sommes allés à la patinoire.

G 2

La phrase simple et la phrase complexe

- Une phrase verbale qui ne comporte qu'un seul verbe conjugué s'appelle une phrase simple.

Ex : Les fougères et les algues sont des végétaux.

✓

- Une phrase verbale qui comporte plusieurs verbes conjugués s'appelle une phrase complexe.

Ex : Il existe des plantes qui ne fleurissent pas.

✓

✓

	Symbole	Nom / Exemples	Rôle	Comment le lire?
En fin de phrase	◦	Le point <i>Je vais à la mer.</i>	Il marque la fin d'une phrase déclarative.	Baisser la voix, faire une longue pause.
	?	Le point d'interrogation <i>Vas-tu à la mer ?</i>	Il marque la fin d'une phrase interrogative.	Monter la voix, faire une longue pause.
	!	Le point d'exclamation <i>J'adore la mer !</i>	Il marque la fin d'une phrase exclamative ou impérative.	Garder la hauteur de la voix, mettre le ton, faire une longue pause.
	...	Les points de suspension <i>J'aime les fraises, les pommes, les bananes...</i>	Ils indiquent qu'une suite est possible (tout n'est pas dit).	Garder la hauteur de la voix, faire une longue pause.
Dans la phrase	,	La virgule <i>Il est tombé, mais il ne s'est pas blessé.</i>	Elle sépare deux parties de la phrase.	Garder la hauteur de la voix, faire une courte pause.
	;	Le point-virgule <i>Elle a habité ici dix ans ; maintenant, elle vit en Chine.</i>	Il sépare souvent deux propositions de la phrase.	Garder la hauteur de la voix, faire une longue pause.
	:	Les deux-points <i>La mer est dangereuse : il y a un fort courant.</i> <i>A la boulangerie, on trouve : du pain, des croissants, des brioches.</i>	Ils annoncent une explication ou une énumération.	Baisser la voix, faire une courte pause.
	()	Les parenthèses <i>Sa voiture (une 5008) est grise.</i>	Elles servent à donner une précision.	Parler moins fort.
	-	Le tiret - <i>Tu es fou, dit Pierre.</i> - <i>Qui ? Moi ? demande Jacques.</i> - <i>Oui, toi ! répond Pierre.</i>	Ils indiquent le changement de personnage dans un dialogue.	Pas de changement.
	« »	Les guillemets « <i>Ouvrez cette porte!</i> » hurle maman.	Ils indiquent que quelqu'un parle.	Pas de changement.

La ponctuation est très importante et ne doit pas être utilisée n'importe comment!
Elle peut changer le sens d'une phrase !

Ex : « Allons manger, Grand-mère » dit le loup. → Le loup propose à la Grand-mère d'aller manger.
« Allons manger Grand-mère! » dit le loup. → Le loup propose de manger Grand-mère.



- Une phrase peut être à la forme affirmative ou à la forme négative.
- A la forme négative, il faut toujours utiliser deux mots qui encadrent le verbe :

« ne (ou n') ... pas » « ne (ou n') ... plus » « ne (ou n') ... jamais » « ne (ou n') ... ni ni »
 « ne (ou n') ... rien » « ne (ou n') ... personne » « ne (ou n') ... aucun » ...

Ces mots sont à choisir en fonction du sens de la phrase.

Ex :

Forme affirmative	Forme négative
<i>J'aime les fruits.</i>	<i>Je n'aime pas les fruits.</i>
<i>J'aime tous les fruits.</i>	<i>Je n'aime aucun fruit.</i>
<i>Je mange toujours des fruits.</i>	<i>Je ne mange jamais de fruits.</i>
<i>Je mange tout.</i>	<i>Je ne mange rien.</i>
<i>Je mange encore des fruits.</i>	<i>Je ne mange plus de fruits.</i>
<i>Je vois quelqu'un manger un fruit.</i>	<i>Je ne vois personne manger de fruits.</i>
<i>Je mange des pommes et des poires.</i>	<i>Je ne mange ni pommes ni poires.</i>

- Dans une phrase à la forme négative avec un verbe conjugué à un temps composé, la négation (ne pas, ne plus...) encadre l'auxiliaire (verbes être ou avoir).

Ex : *Je n'ai pas joué.*

↑
auxiliaire

Une phrase est constituée d'un groupe sujet (GS) et d'un groupe verbal (GV).
Le groupe sujet dit de qui ou de quoi parle la phrase.
Le groupe verbal dit ce qui arrive au sujet dans la phrase. Il contient le verbe.

Ex : *Cet acteur / prépare un nouveau film.*

GS

GV



- Le verbe (V) est au cœur de la phrase. C'est à lui que se rattachent tous les mots ou groupes de mots de la phrase. On ne peut pas le supprimer.
- Le verbe décrit l'action accomplie ou subie par le sujet, ou bien l'état dans lequel se trouve le sujet.

Ex : Le chien aboie. → Le verbe aboyer est un verbe d'action.

V

Henri semble malade. → Le verbe sembler est un verbe d'état.

V

Exemples de verbes d'action : courir, téléphoner, écrire, jouer, manger, se réveiller...

Les verbes d'état sont : être, paraître, sembler, demeurer, devenir, rester, avoir l'air et passer pour.

- Le verbe se conjugue. Il change de forme :
 - en fonction du sujet Ex : Il chasse, ils chassent, nous chassons...
 - en fonction du temps. Ex : Ils partaient, ils partent, ils partiront...

- Quand le verbe n'est pas conjugué, on dit qu'il est à l'infinitif.

Ex : Ils chassent. → C'est le verbe chasser.

Ils partaient. → C'est le verbe partir.

Astuce : Pour trouver l'infinitif d'un verbe, on peut dire la phrase : « Il est en train de ... ».

Ex : Il chasse. → « Il est en train de chasser. »

- Les verbes auxiliaires être et avoir permettent la conjugaison aux temps composés.

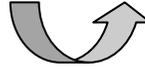
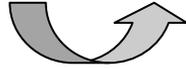
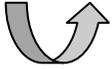
Ex : J'ai couru.

V

auxiliaire avoir

- Le verbe s'accorde avec son sujet.

Ex : Tu lèves la tête. Les poules lèvent la tête. La poule lève la tête.



- Quand un sujet contient plusieurs groupes nominaux, le verbe doit être au pluriel.

Ex : Une poule blanche et une poule rousse caquetaient.



- Un sujet peut avoir plusieurs verbes. Tous les verbes s'accordent alors avec le sujet.

Ex : Les poules pondaient et gloussaient.



- Un groupe nominal (GN) comporte toujours un déterminant et un nom.

Le nom est le noyau du GN.

Ex : son cœur un dessin
 ↑ ↑ ↑ ↑
 déterminant nom déterminant nom

- Le GN peut s'enrichir d'autres mots qui apportent des précisions sur le nom noyau :

- un adjectif : une grande école

 ↑ ↑ ↑
 dét. adjectif nom

- un complément du nom : une salle de cinéma

 ↑ ↑ compl. du nom
 dét. nom



- Le nom désigne une personne, un animal, un objet, une idée.

Ex : table, arbre, enfant, Thibault, oiseau, peur, courage, Paris

- Il existe deux grandes catégories de noms :

Les noms communs	Les noms propres
Ils commencent par une lettre minuscule et sont en général précédés d'un déterminant.	Ils désignent une personne précise, une ville, un pays, un fleuve... Ils commencent toujours par une majuscule.
<i>Ex : (un) chien, (une) fille, (un) bateau, (un) rêve, (une) libellule</i>	<i>Ex : Julien, Redon, la Gacilly, Marseille, la France, la Loire, les Alpes...</i>

Pour reconnaître un nom commun, voici une astuce :

On place le déterminant **un** ou **une** devant le mot.
Si c'est possible alors c'est un nom commun !

Ex : un livre (livre est un nom commun)

~~un chanter~~ (chanter n'est pas un nom commun).



- Un nom peut être :

- masculin ou féminin : *un garçon - une fille*
- singulier ou pluriel : *un enfant - des enfants*



- Les déterminants sont des mots qui précisent le nom (en genre : masculin ou féminin et en nombre : singulier ou pluriel). Ils forment avec le nom le groupe nominal.

Ex : la fleur → *la* : déterminant féminin singulier
mes jouets → *mes* : déterminant masculin pluriel

- Les noms s'accordent en genre et en nombre avec leur déterminant.
- Il existe plusieurs catégories de déterminants : les articles, les déterminants possessifs, les déterminants démonstratifs...

- Les articles définis désignent un nom précis ou que l'on connaît.

Ex : l'arbre, la fillette, les bonbons

Remarque : Les articles définis **au, aux, du et des** sont des articles contractés.

Ils remplacent les prépositions **à** ou **de** et un article défini.

au = à + le aux = à + les du = de + le des = de + les

Ex : $\left\{ \begin{array}{l} \text{Je vais } \cancel{\text{à}} \text{ le cinéma.} \\ \text{Je vais } \text{au} \text{ cinéma} \end{array} \right.$ $\left\{ \begin{array}{l} \text{Je fais une tarte } \cancel{\text{à}} \text{ les myrtilles.} \\ \text{Je fais une tarte } \text{aux} \text{ myrtilles.} \end{array} \right.$ $\left\{ \begin{array}{l} \text{Je mange } \cancel{\text{de}} \text{ le chocolat.} \\ \text{Je mange } \text{du} \text{ chocolat.} \end{array} \right.$

$\left\{ \begin{array}{l} \text{Les feuilles } \cancel{\text{de}} \text{ les arbres tombent.} \\ \text{Les feuilles } \text{des} \text{ arbres tombent.} \end{array} \right.$

- Les articles indéfinis désignent un nom de manière vague ou général.

Ex : un arbre, une fillette, des bonbons



Il mange des pommes. → Dans cette phrase, « des » est un article indéfini.

Les feuilles des arbres tombent. → « des » est un article défini (de + les).



Lorsque **le, la, l', les** sont placés devant un verbe, ce ne sont pas des articles mais des pronoms.

Ex : Il mange la pomme. → « la » est un article défini.

Il la mange. → « la » est un pronom (il remplace le nom « pomme »).

✓

- Les articles partitifs s'emploient devant des noms que l'on ne peut pas compter.

Ex : du pain, de la confiture, de l'eau

- Les déterminants possessifs indiquent à qui appartient l'objet ou la personne que le nom désigne.

Ex: Peux-tu me prêter **ton** livre ? (le livre est à toi)

- Les déterminants démonstratifs permettent de « montrer du doigt » l'objet ou la personne que le nom désigne.

Ex: Je voudrais lire **ce** livre.



Remarque : Devant une voyelle ou un h muet, « ce » devient « cet » (*cet avion, cet homme...*).

Tableau récapitulatif

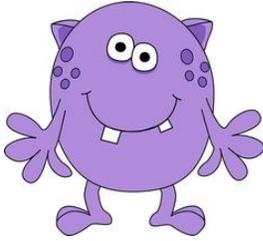
	Déterminants articles			Déterminants possessifs	Déterminants démonstratifs
	définis	indéfinis	partitifs		
singuliers	le, la, l', au, du	un, une	de, de la, de l', du	mon, ton, son, ma, ta, sa, notre, votre, leur	ce, cet, cette
pluriels	les, aux, des	des	des	mes, tes, ses, nos, vos, leurs	ces

- Il existe d'autres déterminants (déterminants numériques, interrogatifs...).



■ L'adjectif est un mot qui donne des précisions sur le nom ou le pronom qu'il accompagne.

Ex :



Voici des adjectifs qualificatifs qui précisent le nom « monstre » :

souriant, petit, édenté, gentil, rigolo, chauve, bizarre...

■ L'adjectif qualificatif peut se placer :

- avant le nom : Ex : Cet enfant a minuscules de yeux.

- après le nom : Ex : Il portait une veste courte.

- avant et après le nom : Ex : Il lui offre belle une robe rose.

■ L'adjectif qualificatif s'accorde en genre et en nombre avec le nom ou (le pronom) qu'il qualifie, même s'il en est éloigné.

Ex : un camion bleu (masculin, singulier)

une voiture bleue (féminin, singulier)

des camions bleus (masculin, pluriel)

des voitures bleues (féminin, pluriel)

Les nids, que je vois dans mon jardin, sont profonds de 30 cm.

Exceptions pour certains adj. de couleur : orange, marron, or, argent sont invariables.

Afin d'éviter les répétitions, on utilise des pronoms qui servent à remplacer un nom ou un groupe nominal.

Les pronoms sujets	Autres pronoms
je, tu, il, elle, on, nous, vous, ils, elles	me/m'/moi te/t'/toi se/s'/soi le/la/l'/lui leur, en, y ...
Le chat a les yeux clairs ; <u>le chat</u> voit la nuit. → Le chat a les yeux clairs ; <u>il</u> voit la nuit.	Je donne une pièce au mendiant. → Je <u>la lui</u> donne.

- Le complément du nom apporte une précision sur le nom qu'il complète.
- Le complément du nom est composé d'une préposition (comme : à, de, en, pour, avec...) et d'un nom (parfois d'un verbe).

Ex : une cuillère à soupe

complément du nom

un terrain de football

complément du nom

une corde à sauter

complément du nom

- Il fait partie du groupe nominal.

- Le complément du verbe complète le verbe. Il précise sur qui ou sur quoi porte l'action exprimée par le verbe. Il fait partie du groupe verbal.
- C'est un complément essentiel : on ne peut ni le déplacer, ni le supprimer.

Pour trouver le complément du verbe, voici une astuce :

Il répond aux questions « qui ?, quoi ?, à qui ?, à quoi ?, de qui ?, de quoi ? posées après le verbe.

Ex : J'ai vu Juliette.

V Complément du V

J'ai vu qui ? —> Juliette

Il nettoie ses chaussures.

V Complément du V

Il nettoie quoi ? —> ses chaussures

Je parle à Sophie.

V Complément du V

Je parle à qui ? —> à Sophie

Il se munit de son trousseau de clés.

V Complément du V

Il se munit de quoi ?

—> de son trousseau de clés

- Les compléments de phrase précisent les circonstances de l'action c'est-à-dire le temps, le lieu, la manière ... de l'action.
- Ils peuvent être déplacés ou supprimés.

Complément de phrase qui informe sur le moment où se déroule un évènement.	Complément de phrase qui informe sur le lieu où se déroule un évènement.	Complément de phrase qui informe sur la manière dont se fait une action.
Il répond aux questions : <div style="text-align: center;"> quand ? combien de temps ? </div>	Il répond aux questions : <div style="text-align: center;"> où ? par où ? vers où ? </div>	Il répond à la question : <div style="text-align: center;"> comment ? </div>
<i>Les pêches mûrissent <u>en été</u>.</i> <i>Il part <u>toute la semaine</u>.</i>	<i>Le bûcheron abat un arbre <u>dans la forêt</u>.</i>	<i>L'araignée tisse sa toile <u>avec soin</u>.</i>

- L'attribut du sujet est un mot ou un groupe de mots qui désigne le même être ou la même chose que le sujet.
- Il appartient au groupe verbal. Il est relié au sujet par un verbe d'état (cf G6).
- Il est généralement un adjectif ou un groupe nominal (GN).

Ex : Juliette était une vieille dame.
 S V attribut du sujet

Elle paraît jeune pour son âge.
 S V ↑
 attribut du sujet

- Il s'accorde en genre et en nombre avec le sujet.

Ex : Il est âgé.



Elle est âgée.



Ils sont âgés.



Elles sont âgées.



- L'adverbe est un mot invariable (c'est-à-dire qu'il ne change jamais contrairement au verbe par exemple, qui varie en fonction du sujet ou du temps).

Ex : beaucoup, jamais, bientôt, dessus, après, bien sûr, au-dessus...

- Il modifie le sens :

- d'un verbe

Ex : La locomotive avance régulièrement.

↓
adverbe

- d'un adjectif

Ex : Paul a une très jolie voiture rouge.

↓ ↓
adverbe adj.

- d'un autre adverbe.

Ex : Le skieur descend assez vite la pente.

↓ ↓
adverbe

- Ils peuvent se présenter sous la forme de mots simples (*ex : beaucoup*) ou de groupes de mots : les locutions adverbiales (*ex : tout à coup, par conséquent...*).

- Beaucoup d'adverbes se terminent par - ment. Ils sont formés à partir d'un adjectif.

Ex : rapide → rapidement
lent → lentement
doux → doucement
heureux → heureusement
gentil → gentiment

- Quelle que soit sa place dans la phrase, un mot appartient toujours à la même classe grammaticale (ou nature). La classe grammaticale d'un mot est toujours indiquée dans le dictionnaire.

Mots variables	Les verbes	<i>être, avoir, manger, vouloir...</i>
	Les noms	<i>eau, kangourou, Australie...</i>
	Les déterminants	<i>le, la, un, des, mon ...</i>
	Les adjectifs qualificatifs	<i>grand, chaud, confortable, rouge...</i>
	Les pronoms	<i>je, il, lui, y...</i>
Mots invariables	Les adverbes	<i>bien, trop, rapidement...</i>
	Les prépositions	<i>à, de, en, pour, par, sous, sur, avec...</i>
	Les conjonctions de coordination	<i>mais, ou, et, donc, or, ni, car.</i>
	Les interjections	<i>ah ! oh ! hop ! ...</i>

- La nature d'un mot ne change pas.

Ex : Il peint une porte. La porte s'ouvre sur le salon.

Le mot « porte » est un nom commun quelle que soit sa place dans la phrase.

- C'est la fonction du mot qui change par rapport à son rôle dans la phrase.

Ex : Il peint une porte.

complément du verbe

La porte s'ouvre sur le salon.

Sujet